



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/ICEF/1996/P/L.71

15 juillet 1996

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
Conseil d'administration
Troisième session ordinaire de 1996
16-19 septembre 1996
Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

POUR SUITE À DONNER

RECOMMANDATION CONCERNANT LE FINANCEMENT D'UN
PROGRAMME DE PAYS DE COURTE DURÉE**

République démocratique populaire lao

RÉSUMÉ

Le présent document contient une recommandation concernant le financement, par prélèvement sur la masse commune des ressources et à l'aide de fonds supplémentaires, du programme de la République démocratique populaire lao, d'une durée d'un an, destiné à appuyer les activités qui conduiront à l'élaboration d'un programme complet. La Directrice générale recommande au Conseil d'administration d'approuver pour l'année 1997 un montant de 1 040 000 dollars à prélever sur la masse commune des ressources, dans la limite des fonds disponibles, et un montant de 1 523 000 dollars à prélever sur les fonds supplémentaires, sous réserve du versement de contributions à des fins spéciales.

* E/ICEF/1996/18.

** Les chiffres figurant dans le présent document sont définitifs et tiennent compte des soldes non engagés au titre de la coopération au programme à la fin de 1995. Ils seront indiqués dans l'état récapitulatif des engagements recommandés en 1996 pour les programmes à financer par prélèvement sur la masse commune des ressources et à l'aide de fonds supplémentaires (E/ICEF/1996/P/L.43/Add.2).

Données de base (1994, sauf indication contraire)

Nombre d'enfants (millions, 0 à 15 ans)	2,2
TMM5 (pour 1 000 naissances vivantes)	138
TMI (pour 1 000 naissances vivantes)	94
Insuffisance pondérale (% modérée et % grave)	40
TMM (pour 100 000 naissances vivantes) (1990)	650
Taux d'alphabétisation (% masculin/féminin) (1995)	69/44
Taux d'inscription à l'école primaire (% net masculin/féminin) (1993)	75/61
Élèves du primaire atteignant le 5e niveau (%) (1992)	53
Accès à l'eau potable (%)	45
Accès aux services de santé (%) (1985)	67
PNB par habitant	320 dollars des États-Unis

Enfants de 1 an ayant reçu une série complète de vaccins contre :

la tuberculose :	69 %
la diphtérie, la coqueluche et le tétanos :	48 %
la rougeole :	73 %
la poliomyélite :	57 %

Femmes enceintes vaccinées contre :

le tétanos :	34 %
--------------	------

LA SITUATION DES ENFANTS ET DES FEMMES

1. En 1991, le Gouvernement de la République démocratique populaire lao a signé la Déclaration du Sommet mondial pour les enfants et adhéré à la Convention relative aux droits de l'enfant. Le pays a participé activement à la Conférence internationale sur la population et le développement, au Sommet mondial pour le développement social et à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, et il s'apprête à adhérer à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est en 1997.

2. Une analyse faite par la Banque mondiale à partir des résultats d'une enquête réalisée en 1992-1993 a montré qu'en dépit de tendances positives telles qu'une propriété du sol à peu près universelle près de la moitié de la population vivait dans la pauvreté et que la croissance économique risquait de se faire au détriment de l'égalité sociale.

3. Le taux de mortalité infantile a baissé (94 pour 1 000 naissances vivantes en 1994 contre 117 en 1990), mais le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est resté à peu près inchangé, de même que le taux de mortalité maternelle. La prestation des services est difficile car la population est très dispersée sur une région rurale montagneuse et les infrastructures sont limitées. La couverture vaccinale a cependant progressé grâce à des services mobiles : elle est passée de 22 % en 1991 à 53 % en 1995 pour les trois doses du vaccin antidiphtérique, anticoquelucheux et antitétanique. La malnutrition

chronique (hypotrophie nutritionnelle) touchait encore 47 % des enfants de moins de 5 ans, sans changement depuis 1984. La malnutrition aiguë était de 11,7 %.

4. La malnutrition est attribuée aux maladies, à l'absence d'informations sur la santé et la nutrition et à l'insécurité alimentaire. L'allaitement maternel est presque universel, mais les aliments complémentaires sont administrés trop tôt. Avec une population qui souffre à 95 % de carences en iode - 65 % sous forme aiguë -, la République démocratique populaire lao est l'un des pays les plus touchés au monde. Les carences en vitamine A sont moins graves, mais elles sont répandues dans tout le pays.

5. Le taux d'inscription des enfants d'âge scolaire est passé de 60 à 70 % entre 1990 et 1995, mais les petites filles de la campagne, et notamment celles qui appartiennent à des minorités ethniques, sont proportionnellement moins nombreuses à être inscrites et plus nombreuses à abandonner l'école. Seulement 44 % des femmes sont alphabétisées, contre 69 % des hommes. Le nombre de jeunes non scolarisés augmente, et les possibilités d'éducation permanente sont limitées.

6. En ce qui concerne la protection des droits de l'enfant, les jeunes sont de plus en plus nombreux à émigrer vers les villes pour y chercher du travail. On note un certain trafic d'enfants destiné à l'exploitation sexuelle et au travail. La prévalence du VIH/SIDA s'accroît rapidement, surtout dans les provinces frontalières. Douze provinces sur 17 sont touchées par le problème des munitions non explosées, et 44 % des victimes sont des enfants.

7. Alors que la structure et les mécanismes gouvernementaux sont encore déficients, la capacité d'exécution au niveau provincial est souvent bonne. Les districts sont handicapés par le manque de moyens de transport, de personnel qualifié, d'infrastructures et de moyens financiers.

COOPÉRATION AU PROGRAMME, 1992-1996

8. Le programme élargi de vaccination (PEV) est devenu la première priorité du programme de pays; à la fin de 1994, le taux de couverture pour les six antigènes avait doublé par rapport à 1993. En 1995, le PEV-Plus a été mis en place; l'administration de compléments en vitamine A, la promotion de la thérapie de réhydratation orale (TRO) et l'éducation en matière d'hygiène ont été ajoutées aux services mobiles, et les objectifs supplémentaires pour le milieu de la décennie ont progressivement été atteints. Le Gouvernement a publié un décret imposant l'iodation du sel comestible. L'objectif de l'initiative Hôpitaux amis des bébés a été élargi, et le Gouvernement a publié un décret sur la commercialisation des substituts du lait maternel. Les efforts de l'Union des femmes lao, des pharmaciens, des enseignants et des agents de santé ont été organisés afin de promouvoir la TRO auprès d'un plus grand nombre de ménages ruraux et d'améliorer l'accès aux sels de réhydratation orale. Une initiative de maternité sans risque a été lancée.

9. Le programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement a touché le nombre de bénéficiaires fixé, grâce à un renforcement des capacités d'exécution et à la mobilisation de contributions importantes auprès des collectivités. L'objectif de 51 % de couverture en matière d'eau potable fixé pour le milieu de

la décennie a été atteint, et le nombre d'habitants équipés de latrines a été porté à 32 %, alors que l'objectif était de 22 %.

10. Le programme d'éducation de base a permis de rendre l'enseignement primaire plus accessible et d'en améliorer la qualité dans les districts ruraux peuplés de minorités de huit provinces, en améliorant les compétences des instituteurs non qualifiés. L'acquisition des connaissances et la fréquentation scolaire ont été améliorées grâce à un suivi et à une supervision plus systématiques, qui ont renforcé le soutien parental à l'amélioration de l'école. La coordination avec la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et le Save the Children Fund (Royaume-Uni) a porté sur la formation de conseillers pédagogiques de district et sur l'amélioration des programmes d'enseignement et de la pédagogie appliquée à la formation des enseignants.

11. Dans le domaine de la promotion des femmes, les capacités de mobilisation sociale de l'Union des femmes lao ont joué un rôle décisif dans le succès du PEV. Elles ont aussi été déterminantes pour la mise en place de systèmes de crédit au niveau des villages, destinés à améliorer la sécurité alimentaire, à diminuer le travail des femmes, à favoriser la création de revenus, à mieux préserver la santé de la famille, à permettre un accès aux médicaments essentiels et à traiter les moustiquaires pour la prévention du paludisme.

12. Le programme de plaidoyer et de communication a aidé à susciter la mobilisation des collectivités nécessaire à la mise en place des moustiquaires traitées et à l'initiative intersectorielle de commercialisation des sels de réhydratation orale produits sur place. Un système de suivi des objectifs fixés pour le milieu de la décennie a été mis au point, comprenant une enquête en grappe à indicateurs multiples.

13. La coopération de l'UNICEF a été élargie au problème des enfants vivant dans des circonstances particulièrement difficiles en général et à celui du trafic d'enfants en particulier. Le Fonds et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont coparrainé en 1995 un fonds d'affectation spéciale dans le domaine des munitions non explosées, et le Gouvernement met actuellement au point avec l'UNICEF une action de sensibilisation des collectivités à ce problème. L'UNICEF aide aussi le Gouvernement à élaborer l'élément national du projet régional triennal de lutte contre le VIH/SIDA dans le Grand Mékong, sous l'égide du Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le SIDA. La note de stratégie ONU/République démocratique populaire lao a été parachevée avec le Gouvernement en 1996, et les groupes sectoriels de coordination comprenant les organismes résidents des Nations Unies (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, PNUD, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Organisation mondiale de la santé et UNICEF) se sont mis à l'ouvrage.

Les fruits de l'expérience

14. L'examen à mi-parcours du programme de pays a montré que la programmation devait être mieux centrée. L'accent mis sur le suivi de certains objectifs, associé à un dosage de stratégies (prestation des services, renforcement des capacités, plaidoyer et mobilisation) et la priorité accordée aux provinces ont contribué à accroître la couverture nationale du PEV et des programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement. La stratégie par zone mise en

oeuvre pour le PEV dans les provinces et les districts a permis de toucher des villages éloignés, notamment ceux où les établissements de santé sont accessibles mais sous-utilisés. Grâce à leur esprit d'initiative, les Commissions pour la mère et l'enfant des provinces et des districts ont favorisé les approches multisectorielles et la coordination interministérielle, ce qui a été essentiel pour toucher les villages éloignés.

15. De nombreux ménages villageois ont payé une partie du coût de l'approvisionnement en eau, des latrines, de la construction des écoles et des manuels, ce qui ouvre la voie à une participation des collectivités grâce, par exemple, aux associations parents-enseignants ou aux groupements d'usagers de l'eau.

COOPÉRATION RECOMMANDÉE AU PROGRAMME, 1997

Montant estimatif des dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

Masse commune des ressources

Santé et nutrition	655
Éducation de base	240
Promotion de la femme	10
Plaidoyer et communication	35
Planification et suivi	40
Appui au programme	<u>60</u>
Total partiel	<u>1 040</u>

Fonds supplémentaires

Santé et nutrition	573
Éducation de base	610
Les femmes et le développement	340
Total partiel	<u>1 523</u>
Total	<u>2 563</u>

16. Cherchant à optimiser la planification et l'emploi de l'aide extérieure, l'UNICEF continuera, avec le soutien du Gouvernement et en coordination avec les autres organismes des Nations Unies, à appuyer le présent programme pendant une année supplémentaire pour faciliter l'harmonisation avec les cycles de programmation des autres organismes des Nations Unies.

17. Dans le cadre du présent programme "relais", on continuera à s'efforcer d'atteindre les objectifs du milieu de la décennie qui ne l'ont pas encore été, par exemple en ce qui concerne le PEV, la lutte contre les carences en vitamine A et l'éducation, à consolider les acquis lorsque les objectifs ont été atteints, comme pour l'iodation universelle du sel, à incorporer les

recommandations issues des évaluations de 1996 aux programmes de promotion de la femme et d'approvisionnement en eau et d'assainissement, à acquérir une expérience concernant les initiatives et les partenariats nouveaux dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA et des enfants vivant dans des circonstances particulièrement difficiles, à mettre en place un cadre de programmation fondé sur la Convention relative aux droits de l'enfant, et à s'inspirer de la note de stratégie pour la formulation du nouveau programme de pays.

Santé et nutrition

18. On poursuivra les efforts en vue d'atteindre durablement une couverture vaccinale de 80 % parmi les nourrissons et les femmes en âge de procréer. Les activités mobiles du PEV-Plus seront élargies à 75 % de la population rurale. On expérimentera dans quatre provinces pilotes des stratégies de promotion au porte-à-porte des services de santé maternelle et infantile (SMI) pour toucher les enfants et les femmes qui n'ont pas suffisamment recours aux établissements de santé. On poursuivra la mise au point d'un module reproductible de santé communautaire basé sur la prestation coordonnée des services de SMI par l'intermédiaire des accoucheuses traditionnelles et des agents sanitaires bénévoles. On continuera à soutenir l'élaboration de politiques en faveur des fonds renouvelables de médicaments et l'on suivra l'iodation du sel.

Approvisionnement en eau et assainissement

19. La coopération se poursuivra avec les Ministères de la santé et de l'éducation, les ONG et les autres institutions pour l'installation de 1 400 systèmes de distribution d'eau par trou de sonde, de 300 puits ordinaires, de 200 récipients d'eau de pluie, de 30 systèmes de distribution d'eau par gravité, de 30 systèmes de protection des eaux de source, de 14 000 latrines familiales peu coûteuses et d'installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour 100 écoles primaires. L'éducation en matière d'hygiène et d'environnement sera axée sur la lutte contre les maladies diarrhéiques; la participation des collectivités à la planification, à l'installation, à l'exploitation et à l'entretien sera intensifiée; et des outils d'évaluation seront mis au point pour mesurer l'impact des interventions dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

Éducation de base

20. Le projet de perfectionnement des enseignants touchera environ un millier d'enseignants non qualifiés et 30 000 élèves de 200 écoles dans les districts ruraux peuplés de minorités ethniques de neuf provinces. Les groupements d'écoles seront renforcés pour soutenir les activités de perfectionnement des enseignants et de gestion efficace des écoles. Les activités de perfectionnement toucheront 450 enseignants supplémentaires, et 100 écoles seront améliorées avec la participation des collectivités. Des activités de développement du jeune enfant et de promotion de la famille reposant sur la collectivité seront mises en place dans le cadre du projet d'éducation extrascolaire prévu pour 10 collectivités de la province d'Houaphan. La santé et la nutrition, la lutte contre le VIH/SIDA et la participation des femmes au développement seront intégrées aux programmes d'enseignement scolaire et extrascolaire.

Promotion de la femme

21. Le renforcement des capacités de l'Union des femmes lao visera à améliorer la qualité des analyses par sexe et les compétences en planification afin de soutenir les actions en faveur de la famille, d'inscrire les questions de parité des sexes parmi les priorités nationales en matière de développement et d'accélérer l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Les activités de création de revenu toucheront 400 collectivités rurales, soit environ 40 000 familles, et l'assistance en matière de crédit sera liée plus efficacement à l'éducation extrascolaire et au développement du jeune enfant. Priorité sera donnée à la viabilité des actions de la collectivité et de la famille destinées à améliorer la santé grâce aux fonds renouvelables de médicaments, à la prévention du paludisme et aux interventions en faveur de la maternité sans risque.

Plaidoyer et communication

22. On continuera de renforcer les moyens de communication des médias nationaux et régionaux, en mettant l'accent sur la programmation en faveur des enfants et sur la nécessité de toucher les minorités ethniques. Les relations seront développées avec les Jeunes pionniers et le clergé bouddhiste, partenaires nouveaux en matière de communication. La stratégie de plaidoyer fera valoir les droits de l'enfant et portera sur les questions de protection.

Lutte contre le VIH/SIDA et enfants vivant dans des circonstances particulièrement difficiles

23. L'élément lao du projet régional de lutte contre le VIH/SIDA du Grand Mékong réunissant six pays, qui bénéficie également d'une assistance du Comité national des Pays-Bas, sera pleinement mis en oeuvre, en étroite collaboration avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le SIDA, et exercera surtout ses effets au niveau sous-national. On continuera à s'occuper des questions de protection de l'enfance telles que les migrations et le trafic, qui touchent les femmes et les jeunes filles de la campagne, et l'on poursuivra les activités de sensibilisation des collectivités au problème des munitions non explosées.

Planification et suivi

24. La collaboration se poursuivra avec le Centre national de la statistique et d'autres organismes en vue de mettre au point un système de suivi des indicateurs sociaux, par rapport notamment aux objectifs du Sommet mondial pour les enfants. Elle appuiera aussi le processus général de planification du programme de pays.

Gestion du programme

25. L'UNICEF resserrera encore ses liens avec la Commission nationale de la mère et de l'enfant, notamment en ce qui concerne le rôle de celle-ci dans l'application du PAN et de la Convention relative aux droits de l'enfant. L'accent sera mis sur la planification commune du Fonds et du Gouvernement et sur le renforcement des possibilités de coordination et de suivi conjoints du

nouveau programme. Une part des fonds prélevés sur la masse commune des ressources servira à financer du personnel et à apporter un soutien opérationnel au programme. Des dépenses supplémentaires d'appui aux projets, portant notamment sur le personnel et l'assistance techniques, sont prévues au titre des éléments du programme financés à l'aide de fonds supplémentaires.

Tableau

POSTES ET DÉPENSES DE PERSONNEL DANS LE BUDGET-PROGRAMME, 1997

PAYS : RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

SECTIONS/DOMAINES DU PROGRAMME ET SOURCES DE FINANCEMENT	BUDGET-PROGRAMME (en milliers de dollars)				POSTES a/										DÉPENSES DE PERSONNEL b/ (en milliers de dollars)		
	MC	FSD	NFS	Total	D2/L7	D1/L6	P/L5	P/L4	P/L3	P/L2	AI	AN	SG	TOTAL	AI	LOCAUX	TOTAL
					0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MASSE COMMUNE DES RESSOURCES																	
Santé et nutrition	655			655	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	124	8	132
Éducation de base	240			240	0	0	0	1	0	0	1	0	2	137	20	157	
Promotion de la femme	10			10	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	6	6	
Plaidoyer et communication	35			35	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Planification et suivi	40			40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Appui au programme	60			60	0	0	0	0	0	0	0	1	4	0	40	40	
TOTAL MC	1 040			1 040	0	0	0	1	1	0	2	1	8	261	74	335	
FONDS SUPPLÉMENTAIRES																	
Santé et nutrition		310	573	883	0	0	0	1	1	0	2	2	2	261	52	313	
Approvisionnement en eau et assainissement		1 027	0	1 027	0	0	0	1	0	0	1	1	2	137	30	167	
Éducation de base		0	610	610	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	16	16	
Les femmes et le développement		0	340	340	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	12	12	
Plaidoyer et communication		140	0	140	0	0	0	0	1	0	1	1	0	137	12	149	
TOTAL FS		1 477	1 523	3 000	0	0	0	2	2	0	4	6	5	535	122	657	
TOTAL MC & FS		4 040		4 040	0	0	0	3	3	0	6	7	13	796	196	992	
BUDGET ADM. ET D'APPUI AU PROGRAMME (projet, 1997)	Dépenses de fonct.		152	152	0	0	1	2	1	0	4	1	14	527	161	688	
	Dotation		733	733	0	0	0	1	5	4	10	8	27	1 323	357	1 680	
TOTAL GÉNÉRAL (MC+FS+ADM)			4 925	4 925	0	0	0	1	5	4	0	8	27	45	357	1 680	

Nombre de postes et dépenses de personnel :
 - Au début du programme précédent
 - Au début du programme proposé (1997)
 - À la fin du programme proposé

Abréviations : MC = masse commune des ressources; FSD = fonds supplémentaires disponibles; NFS = nouveaux fonds supplémentaires; FS = fonds supplémentaires; AI = administrateur international; AN = administrateur national; SG = services généraux; ADM = administration.